Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-213502958-20260521-DEL_2026_29-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Commune de Saint-Maugan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

Délibération n°2026/29

L'an deux mil vingt-six, le 21 mai 2026 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Etienne BONNIN, Maire de la commune.

Date de convocation : 05 mai 2026

Présent(s-es) : MM. BONNIN Etienne, DARRIGRAND-LACARRIEU Eric, PANNETIER Arnaud, DE L'ESPINAY François, SORTELLE Claudine, LEFRANC François, VACHER Céline, LE BRETON Mickaël, GRABE Olivier, ROUMY Anne, BOUCHET Patricia, BOLOTINHA Nathalie, DELINE Stéphane METIVIER Clément.

Procuration(s) : BESNARD Ingrid à DARRIGRAND LACARRIEU Eric.

Absent(s-es) : BESNARD Ingrid.

Secrétaire de séance : LE BRETON Mickaël

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 14 + 1 procuration
Nombre de membres votants : 15

Objet : Subvention association

Monsieur le Maire présente la demande de subvention d'une nouvelle association ayant son siège social à St-Maugan : Les Petits Festivaliers. Celle-ci a pour objet la garde d'enfants pendant un festival de musique ponctuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Décide d'octroyer à l'association Les Petits Festivaliers une subvention de fonctionnement d'un montant de 50€.

Le Maire,

Etienne BONNIN